

## COMMUNE D'ERPELDANGE-SUR-SÛRE

### Enquête commodo et incommodo

Conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, le collège des bourgmestre et échevins de la Commune d'Erpeldange-sur-Sûre informe le public que la demande suivante a été présentée :

Établissement	Garage Pepin s.à.r.l.
Emplacement	12 route d'Ettelbruck Ingeldorf
N° dossier	1/23/0688
Objet	Atelier d'entretien et de réparation de véhicules, aire de lavage, stockage de pneus et cabine de peinture

La demande et les dossiers sont déposés au secrétariat communal à Erpeldange-sur-Sûre à partir du 7 août 2024.

L'avis concernant cette demande est affiché pendant quinze jours complets, à partir du 7 août 2024 et toute réclamation contre cet établissement est à adresser au collège des bourgmestre et échevins de la Commune d'Erpeldange-sur-Sûre dans ce délai.

Le collège des bourgmestre et échevins entendra tous les intéressés qui se présenteront le 5 septembre 2024 de 13.30 à 14.30 heures à la mairie au château d'Erpeldange-sur-Sûre.

Erpeldange-sur-Sûre, le 7 août 2024

Pour le collège des bourgmestre et échevins de la Commune d'Erpeldange-sur-Sûre:

Le Bourgmestre,

Le Secrétaire,

